

Le crowdfunding est-il une réponse appropriée à ma problématique de financement ?

Pourquoi cette session ?

Cette webconférence s'inscrit dans le cadre de l'atelier permanent « financer et accompagner des petits projets et projets innovants », elle fait suite à celle du 14 juin dernier « Créer ou engager un partenariat avec une plateforme de crowdfunding ».

Vous êtes en recherche de financement et vous vous interrogez sur l'opportunité d'engager une campagne de crowdfunding pour financer un projet en particulier ou votre projet de structure... Cette session a pour objectif dans le cadre d'échange avec un professionnel du crowdfunding de décrypter les avantages et limites de ce mode de financement et de vous apporter des réponses concrètes sur les questions que vous vous posez :

- conditions nécessaires pour s'engager dans ce cadre ?
- choix d'une plateforme ?
- déroulement de la campagne de collecte ?
- ce qu'il faut faire et ne pas faire ?

Une session pour qui ?

Cette webconférence est destinée à la fois aux élus et agents de structures associatives en questionnement sur le sujet ainsi qu'aux agents de développement en recherche de financement pour des projets locaux et/ou en situation d'accompagnement de porteurs de projets.

Programme

Dans le cadre d'un échange avec un conseiller de plateforme de crowdfunding, la webconférence s'organisera en deux temps.

Une intervention:

- Définir les divers types de crowdfunding (dons, prêts...)
- Expliquer comment engager une campagne de crowdfunding
- Les conditions de départ
- La réglementation
- Choisir sa plateforme (dons, prêts...) et définir le partenariat
- Présenter son projet
- Engager la campagne
- Ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter

Un temps d'échange avec l'intervenant :

- Poser des questions

Intervenants

- Intervenant : Rémy PUECH conseiller à la plateforme Kocoriko
- Animateur : Jean Philippe JAMOT, chargé de mission Cap Rural, Dynamiques entrepreneuriales de créations d'activités

En pratique

- Le 13 septembre 2016 : de 10h00 à 12h00 en webconférence
- 10 participants maximum : inscription avant le 6 septembre 2016
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural
- Contact : Jean-Philippe JAMOT, 04 75 80 16 06 / 06 80 82 45 47, agriruralite@caprural.org